

**Ecole Maternelle Chantepie
Allée des merlettes
95 200 Sarcelles**

Compte rendu du CONSEIL D'ECOLE 1

**Mardi 15 novembre 2016
à 18 heures,**

Personnes présentes :

Mme Lequeux (directrice), Mme Fossé, Mme Conan, Mme Cavagnat, Mme Graby, Mme Safta et Mme Pereira, Mme Bréhu, enseignantes,
Mme GRANDE, psychologue scolaire et Mme MENDY maitre G,
Mme Hamoud, M. Robert, Mme Mavinga Kemba, et Mme Abidi , parents d'élèves élus (APEC)

Personnes excusées :

M. Sarie, inspecteur de la circonscription,
M. Pupponi, député maire de Sarcelles,
Mme Maréchal, Mme Querré et Mme Pereira, enseignantes,

Bilan de la rentrée 2016

1. L'école compte 9 classes, 13 enseignants (3 postes à temps partiel + ½ décharge direction), 210 élèves et 10 ATSEM.

Nous avons accueilli plusieurs nouvelles collègues :

- Mme QUERRE / M. MANGENOT
- MME BREHU
- MMME GIGER (1/4 Pereira)
- MME BAU (1/4 Fossé)
- Mme SAFTA, qui remplacera Mme GAUTIER jusqu' à la fin de l'année scolaire.

2. Comme les années passées, chaque classe est dotée d'une ATSEM à temps plein, sauf TPS : 2 ATSEM

Présentation du R.A.S.E.D. :

Mme Lequeux présente et explique ce qu'est le R.A.S.E.D , puis laisse la parole à Mme GRANDE, psychologue scolaire, et Mme MENDY, maître G, qui interviennent dans le suivi auprès des élèves. Elles expliquent leur fonction et leur rôle dans l'école.

Les élections des représentants des parents d'élève.

Une seule liste s'est présentée sous l'étiquette A.P.E.C. (Association Pour les Elèves de Chantepie) et a été élue : 18 parents ont été élus en maternelle, 9 titulaires et 9 suppléants.

Le taux de participation est en baisse par rapport à l'année précédente, puisqu'il passe de + de 42% à 29%. (2014 = 26%)

Ceci s'explique grandement par les mesures de sécurités du plan Vigipirate et par les modalités de vote qui restent compliquées pour certaines familles.

La kermesse :

Malgré le mauvais temps, les familles sont venues et ont grandement participé. La recette est d'environ 600€.

Les exercice de sécurité.

- L'évacuation incendie a été effectuée le 06 octobre 2016. Elle s'est globalement bien déroulée. La prochaine aura lieu à la période 3, les élèves ne seront pas prévenus.
- Un exercice de sécurité de type « intrusion » avec consigne de se cacher et de se taire s'est déroulé le 14/10 et le 15/10 (étage par étage). Le bilan concernant le comportement des élèves et des enseignants est plutôt satisfaisant pour un premier exercice de ce type. Quelques axes restent à améliorer tel que notamment « donner l'alerte », le sifflet et la voix n'étant pas adaptés.

Le règlement intérieur de l'école

Il est reprécisé que le règlement départemental fait autorité à l'école maternelle Chantepie. Une annexe y est ajoutée. Elle est lue, votée et acceptée à l'unanimité.

L'APC (soutien scolaire).

L'équipe enseignante a choisi cette année de proposer des ateliers aux enfants sur l'heure de déjeuner afin d'agrémenter cette longue pause.

Le cahier de réussite

Des groupes de travail d'enseignants ont eu lieu sur la circonscription en début d'année. Il s'agit d'un travail énorme pour mettre en place ce cahier au sein de la circonscription. Bien que les groupes aient produits un travail satisfaisant, le cahier de réussite n'est pas encore fonctionnel. Nous attendons de nouvelles directives de l'inspection pour savoir si la finalisation se fera au sein de chaque école ou si de nouveaux groupes de travail vont avoir lieu.

Nous espérons pouvoir présenter aux familles un document avant les vacances de février.

Bien entendu, l'équipe enseignante est disponible sur rendez-vous pour rencontrer les familles.

Les événements de l'école (sorties, spectacles...)

Il est rappelé la gratuité totale des sorties et spectacles programmés :

- Spectacles de Noël : 1 spectacle TPS + PS le 2/12 matin & 1 spectacle MS + GS le 12/12 après-midi. Subvention Caisse des écoles 990€ + 170 € coopérative école. (Les spectacles de Noël sont entièrement financés – aucune participation n'est demandé aux familles)
- Marché de Noël aura lieu le mardi 13 décembre (horaire à définir – les parents souhaiteraient jusque 19h).
- Fête des couronnes en janvier
- Carnaval en mars
- Classe découverte « ferme » pour toutes les GS (destination et dates en attente de la Caisse des écoles)
- Sortie « une journée au cirque » en fin d'année (dans la mesure du possible, l'école prendra en charge la totalité du cout de la sortie)
- Spectacle à la salle Malraux : en attente d'une date de la municipalité
- Diverses expositions des œuvres des élèves auront lieu en cours d'année

DIVERS

- A nouveau, l'équipe enseignante et les parents d'élèves élus déplorent l'absence de la municipalité au conseil d'école.
- Clefs → plusieurs enseignants sont toujours sans clefs d'école

La séance est levée à 19h45